

Le Conquet, le 9 mars 2021

Conseil de gestion 9 mars 2021

Délibération n°2021-015

Election d'un représentant du collège des organisations représentatives des professionnels au bureau du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise

Vu le code de l'environnement, notamment ses articles L. 334-3 et suivants et R. 334-31 et suivants ;

Vu le décret n°2019-1580 du 31 décembre 2019 relatif à l'Office français de la biodiversité ;

Vu le décret n°2007-1406 du 28 septembre 2007 portant création du Parc naturel marin d'Iroise ;

Vu l'arrêté inter-préfectoral n°2021-027 du 24 février 2021 portant nomination des membres du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise ;

Vu les articles 11, 22 et 23 du règlement intérieur du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise adopté le 28 septembre 2020 ;

Considérant que le quorum est atteint et que le conseil de gestion peut valablement délibérer ;

I. Article 1

Après rappel des membres votants et appel à candidatures par la présidente du conseil de gestion, pour le collège des organisations représentatives des professionnels (**3** membres dont le/la vice-président.e), M. Michel DIVERRES, représentant un des comités régionaux conchylicoles de Bretagne, présente sa candidature.

II. Article 2

Après rappel des modalités du scrutin, il est procédé au vote à main levée :

Opposition : 0 voix

Abstention : 0 voix

M. Michel Diverres est élu, à l'unanimité, membre titulaire du bureau du conseil de gestion pour le collège des organisations représentatives des professionnels.

III. Article 3

Le collège des organisations représentatives des professionnels du bureau du conseil de gestion du Parc naturel marin d'Iroise est composé de :

- Emmanuel Kelberine, vice-président du conseil de gestion, représentant le Comité régional des pêches maritimes et des élevages marins de Bretagne, ou son suppléant ;
- Yannick Calvez, représentant le Comité départemental des pêches maritimes et des élevages marins du Finistère, ou son suppléant ;
- Michel Diverres, représentant un des comités régionaux conchylicoles de Bretagne, ou son suppléant.

Nathalie Sarrabezolles
Présidente du conseil de gestion

